



**PREFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°R32-2024-108

PUBLIÉ LE 2 FÉVRIER 2024

Sommaire

Direction Interdépartementale des Routes Nord /

R32-2024-02-01-00036 - Arrêté ouverture concours professionnel CEEP 2024
(2 pages)

Page 3

Rectorat d'Amiens /

R32-2024-02-01-00037 - Arrêté d'intérim DASEN60 Samuel ROUZET- février
2024 (1 page)

Page 6

Direction Interdépartementale des Routes Nord

R32-2024-02-01-00036

Arrêté ouverture concours professionnel CEEP
2024



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction interdépartementale
des Routes Nord

DIRNSGRH – 24 16

**Arrêté d'ouverture et de composition du jury
autorisant au titre de l'année 2024
l'ouverture d'un concours professionnel
pour le recrutement de chef(fe)s d'équipe d'exploitation principaux(ales)
des travaux publics de l'État
Branche « Routes bases aériennes »**

Le Préfet coordonnateur des itinéraires routiers, Préfet du Nord, Préfet de la Région Hauts-de-France,

- VU** le code général de la fonction publique ;
- VU** le décret n° 91-393 du 25 avril 1991, modifié, portant dispositions statutaires applicables au corps des agents d'exploitation des travaux publics de l'État ;
- VU** le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016, modifié, relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État ;
- VU** l'arrêté ministériel du 26 février 2019 fixant les modalités d'organisation générale et la nature des épreuves du concours professionnel pour l'accès au grade de chef d'équipe d'exploitation principal des travaux publics de l'État ;
- VU** Le décret n° 2023-1410 du 30 décembre 2023 portant statut particulier du corps des personnels d'exploitation des travaux publics de l'État ;
- VU** l'arrêté du préfet de la zone de défense et de sécurité Nord par intérim, préfet du Nord par intérim, en date du 19 janvier 2024 portant délégation de signature au directeur interdépartemental des routes Nord,
- SUR** proposition du directeur interdépartemental des routes Nord,

A R R Ê T E

ARTICLE 1

Un concours professionnel pour l'accès au grade de chef(fe) d'équipe d'exploitation principal(e) des travaux publics de l'État est ouvert, au titre de l'année 2024.

Le nombre de postes offerts au concours est fixé à 8.

ARTICLE 2

La date de l'épreuve écrite est fixée le jeudi 28 mars 2024 (13h30 - 16h30) et la date limite d'inscription au concours au 05 mars 2024.

Tout dossier réceptionné non signé, incomplet ou hors délai sera refusé.

ARTICLE 3

L'organisation matérielle du concours est confiée à la Directrice du Centre de Valorisation des Ressources Humaines d'Arras-Valenciennes.

ARTICLE 4

Le jury du concours de chef(fe) d'équipe d'exploitation principal(e) est fixé comme suit :

Présidente : Mme Gladys VANHEMELSDAELE, Adjointe à Cheffe SIR Ouest, Ingénieur Divisionnaire des Travaux Publics de l'État

Membres :

- Vice-président : M. Stéphane MILLE, Chef du district littoral, Ingénieur des Travaux Publics de l'État ;
- Mme Sylvie BOITEL, Cheffe du district Amiens-Valenciennes, Ingénieur des Travaux Publics de l'État ;
- M. Antoine TELENTA, adjoint au chef du district Reims-Ardenne, Technicien Supérieur en Chef du Développement Durable.

Le Directeur Interdépartemental des Routes Nord est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LILLE, le - 1 FEV. 2024

Le Préfet coordonnateur des itinéraires routiers,
Préfet du Nord,
Préfet de la Région Hauts-de-France,
et par délégation,
Le Directeur interdépartemental des Routes Nord par
intérim,

Par délégation,
Le Directeur Adjoint Technique
Ingénierie Routière

Xavier MATYKOWSKI

Rectorat d'Amiens

R32-2024-02-01-00037

Arrêté d'intérim DASEN60 Samuel ROUZET-
février 2024

LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE D'AMIENS

ARRÊTE

VU le code de l'éducation ;

VU le décret du 31 mai 2021 portant nomination de monsieur Samuel ROUZET en qualité de directeur académique adjoint des services de l'éducation nationale de l'Oise, académie d'Amiens ;

VU le décret du 13 juillet 2023 portant nomination de monsieur Pierre MOYA en qualité de recteur de l'académie d'Amiens à compter du 19 juillet 2023 ;

VU l'arrêté du 30 janvier 2024 portant nomination de monsieur Hervé SÉBILLE en qualité de chef de service de la politique de l'encadrement supérieur, adjoint au directeur de l'encadrement, au sein de l'administration centrale des ministères de l'éducation nationale, de la jeunesse, des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques et de l'enseignement supérieur et de la recherche à compter du 1^{er} février 2024 ;

Article 1^{er} :

Monsieur Samuel ROUZET, directeur académique adjoint des services de l'éducation nationale de l'Oise, est chargé de l'intérim des fonctions de directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Oise à compter du 1^{er} février 2024 et jusqu'à nomination d'un directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Oise ;

Article 2 :

La secrétaire générale de l'académie d'Amiens est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera affiché et publié au Recueil des Actes Administratifs.

Fait à Amiens, le 1^{er} février 2024

Pierre MOYA

